

UNIVALOM

Siège :
449 Route des Crêtes
06560 – VALBONNE
Tél. 04.93.65.48.07



Nous donnons de la valeur à vos déchets !
Prévention-Traitement-Valorisation

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres
du Conseil syndical

Légal : 40
Désignés : 34
(dont 6 délégués avec voix double
soit un total de 40 voix)
Présents : 20
Votants : 29
Procuration : 4
Date de la convocation :
01 juillet 2026

SEANCE DU 07 juillet 2026

Délibération 2026-49

**OBJET : Bilan 2025 du Programme Local de Prévention des
Déchets (PLPDMA) d'UNIVALOM – Année 3**

Le 7 juillet 2026 à 11h15, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au
lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Membres titulaires :

Matthieu GILLI, Hassan EL JAZOULI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et
de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Xavier WIIK, Caroline JOUSSEMET, Anne laure SEBBAR, Elisabeth DEBORDE, Florence BENICHOU délégués de la
Commission syndicale ;
Ewan CORINALDESI, Thierry COMODINI, Corinne CELLAMARO, Joseph CESARO, Delphine CAROSI, délégués de la
Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Bernard ALENDIA, Patrick PEIRETTI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et
de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Marc OCCELLI, Catherine SIMON, délégués de la Commission syndicale ;
Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Ahmad BADRAH, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Grasse ;
Jean-Marc DELIA, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;
Arnaud PRIGENT, délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Procurations :

Jean-Pierre DERMIT à Caroline JOUSSEMET
Pierre CORPORANDY à Arnaud PRIGENT
Carole BONAUT à Hassan EL JAZOULI
Vincent PIOT à Catherine SIMON

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Patrick FISCHER, Thierry OCCELLI, Richard THIERY, Khéra BADAOU, Françoise BRUNETEAUX,
Christophe ULIVIERI, Marc FAURE, Severine MAGGIO DELAGE, Emmanuel DELMOTTE

M. Hassan EL JAZOULI est désigné en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

AR Prefecture

006-200046076-20260707-2026049-DE
Reçu le 07/07/2026

Vu le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2023/2028 adopté par UNIVALOM en juin 2023,

Considérant que ce PLPDMA structure et oriente désormais toutes les actions de prévention du Syndicat et permet d'anticiper les dépenses liées à ces missions, celles liées au déploiement du compostage étant prépondérantes sur les premières années du PLPDMA et notamment au cours de l'année 2025,

Considérant que le bilan de l'année 2025 a été présenté lors de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) lors de sa réunion du 19 juin 2026,

Le résumé du bilan de la deuxième année est le suivant :

Compostage individuel :

- 1 027 composteurs distribués
- 520 € dépensés
- 83 tonnes évitées

Compostage collectif :

- 39 sites de compostage partagé installés
- 80 680 € dépensés
- 338 tonnes évitées

Broyage des Végétaux :

- 6 950 sapins broyés + broyage à domicile et déchèterie
- 5 976 € dépensés
- 35 tonnes évitées

Réemploi :

- 6,1 tonnes réemploi solidaire
- 4,25 tonnes réemploi de la recyclerie éphémère
- 192 tonnes d'électroménagers réemployés grâce à l'action « je donne mon électroménager »
- 3,3 tonnes de jouets collectés et redistribués à des associations diversifiées
- 21 tonnes de palettes réemployées

Zéro déchet :

- Appel à projet « Encore plus de réemploi » avec CITÉO pour le développement du projet « En boîte le plat » soit 626 kilos évités
- 9 ateliers zéro déchet et 287 participants sensibilisés
- 4 sessions de masterclass (permaculture et zéro déchet ; couture zéro déchet débutant ; couture zéro déchet expert)

OUI PUB :

- Estimation à 1 875 tonnes de déchets évités par an
- Fin de l'expérimentation OUI PUB et retour à l'apposition du STP PUB sur les boîtes aux lettres

Eco exemplarité :

- Tombola organisée en interne pour réutiliser le matériel informatique d'UNIVALOM
- Site de compostage collectif et hippo-débroussaillage réalisé par des ânes sur le siège d'UNIVALOM

AR Prefecture

006-200046076-20260707-2026049-DE
Reçu le 07/07/2026

La quantité de déchets par habitant est passée de 850 kg/an/habitant en 2024 à 784 kg/an/habitant en 2025, ce qui montre une baisse de la production grâce aux actions de prévention du Syndicat et ce qui est 100 kg/an/habitant en dessous de l'objectif fixé par le PLPDMA à 886 kg/an/habitant.

Le bilan complet et exhaustif de toutes les actions réalisées en 2025 dans ce Programme figure dans le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de prévention et de gestion des déchets 2025 d'UNIVALOM dans le chapitre 4 « Prévention ».

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- **PREND ACTE** de cette communication.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président


Matthieu GILL



Date de mise en ligne :

7 JUL. 2026

AR Prefecture

006-200046076-20260707-2026049-DE
Reçu le 07/07/2026